

Organisme certificateur

11, rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE SAINT-DENIS Cedex
Tél. : 01 46 11 37 00 - Fax : 01 46 11 39 40
www.marque-nf.com

**Organisme mandaté par
AFAQ AFNOR Certification**

1, rue Gaston Boissier
75724 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37
www.lne.fr

REGLES DE CERTIFICATION

MARQUE NF MEDICAL

GANTS DE CHIRURGIE ET D'EXAMEN

PARTIE 1

CHAMP D'APPLICATION – MARQUE NF

SOMMAIRE

- 1.1. Champ d'application**
- 1.2. Marque NF**
- 1.3. Produits certifiés**

1.1. CHAMP D'APPLICATION

La présente application de la marque NF aux « gants de chirurgie » ou « gants d'examen » pour désigner une application spécifique ou « gants médicaux » quand les 2 domaines d'application sont concernés, est destinée à attester que les produits qu'elle couvre,

- ont des caractéristiques conformes aux normes françaises et européennes et spécifications complémentaires les concernant (cf §2.1 partie 2) et aux exigences essentielles de la directive européenne 93/42/CEE.
- proviennent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions prévues au §2.2 partie 2.
- sont destinés à une application médicale (et de ce fait relèvent du champ d'application de la directive 93/42/CEE).

1.2. MARQUE NF

La marque NF est matérialisée par le monogramme NF conforme au modèle ci-dessous :



La charte graphique de la marque NF est disponible sur demande auprès du LNE.

Les dispositions relatives à l'utilisation de la marque NF sont décrites dans la partie 2 des règles de certification.

1.3. PRODUITS CERTIFIÉS

La liste des produits certifiés est disponible sur le site www.lne.fr, puis « Certification », « Entreprises/Produits certifiés », rubrique « Médical / Santé » :
http://www.lne.fr/fr/certification/listes_titulaires/nf_101_gants_chirurgie.pdf